



## COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

### VINGTIÈME SESSION

#### COMPTE RENDU DU GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES QUESTIONS PHYTOSANITAIRES

#### POINT 13.6 DE L'ORDRE DU JOUR

*(Document établi par le secrétariat de la CIPV)*

#### Introduction

**[1]** Le présent document fait le point sur les progrès accomplis par le Groupe de réflexion sur le changement climatique et les questions phytosanitaires, résume ses principales réalisations depuis la 19<sup>e</sup> session (2025) de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP)<sup>1</sup> et rappelle la situation concernant son mandat, qui arrive à terme en mars 2026. Le Groupe de réflexion a fait avancer les travaux inscrits dans son plan de travail (2025-2026) approuvé par la CMP et a contribué au renforcement de l'intégration des questions liées au changement climatique et à la protection des végétaux dans les activités de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

#### Informations actualisées sur les résultats escomptés en 2025 obtenus depuis la 19<sup>e</sup> session de la CMP (2025)

**[2]** À ce jour, le Groupe de réflexion a mené à bien des activités de sensibilisation fondatrices, notamment l'élaboration d'une page web sur le Portail phytosanitaire international de la CIPV qui regroupe les ressources sur le changement climatique et permet de participer aux webinaires régionaux. Plusieurs membres du Groupe de réflexion ont présenté des exposés sur le changement climatique lors des ateliers régionaux et des réunions internationales de la CIPV qui se sont tenus en 2025. En outre, les membres du Groupe de réflexion mettent actuellement au point des informations techniques sur le changement climatique dans le contexte de l'analyse des risques phytosanitaires. D'autres résultats ont été indiqués dans le document présenté à la 19<sup>e</sup> session de la CPM (2025).

**[3]** Les résultats obtenus depuis le compte rendu présenté lors de la 19<sup>e</sup> session de la CMP (2025) sont les suivants.

**[4]** **Série de webinaires:** Une série de webinaires sur le changement climatique et les questions phytosanitaires s'est tenue avec succès en octobre 2025. Elle a attiré plus de 500 participants du monde entier et comportait des interventions d'experts d'institutions mondiales de premier plan. Tous les enregistrements et toutes les présentations sont disponibles en ligne: [Série de webinaires de la CIPV: Changement climatique et questions phytosanitaires | 1-2 octobre 2025 | 14 h - 16 h \(heure de Rome\) – Convention internationale pour la protection des végétaux.](#)

**[5]** **Fiches techniques:** Le Groupe de réflexion a mis au point le contenu technique d'un ensemble de supports de référence portant sur les effets du changement climatique sur certains organismes nuisibles. Ces supports visent à contribuer à la sensibilisation et aux débats techniques. Le secrétariat de la CIPV étudie actuellement les formats et les modes de diffusion les plus efficaces pour faire en sorte que ces supports parviennent à un large public, restent pertinents sur le long terme et soient alignés sur les

<sup>1</sup> [26\\_CPM\\_2025\\_Updates\\_on\\_CPM\\_Focus\\_Group\\_on\\_Climate\\_Change\\_2025-01-13.pdf](#)

produits axés sur les connaissances et les mécanismes de communication de la CIPV. La publication et le format définitif de ces documents seront déterminés de concert avec les efforts de communication de la CIPV et en fonction des ressources disponibles.

**[6]** **Contribution aux activités techniques:** Les membres du Groupe de réflexion ont apporté leur éclairage concernant l'intégration des questions liées au changement climatique dans le cadre de la révision des activités sur l'analyse des risques phytosanitaires.

## Orientation stratégique à suivre dans le cadre des activités de la CIPV sur le changement climatique

**[7]** Lors de sa réunion d'octobre 2025, le Bureau de la CMP a pris acte des contributions remarquables du Groupe de réflexion et est convenu que son mandat ne devrait pas être prolongé au-delà de mars 2026. Le Bureau et le Groupe de la planification stratégique ont indiqué que:

- les travaux menés par le Groupe de réflexion avaient atteint leur but et avaient dépassé les attentes;
- les questions liées au changement climatique et à la protection des végétaux devraient désormais être progressivement traitées selon une approche intégrée et traditionnelle dans le cadre de l'ensemble des activités concernées de la CIPV, et non par un groupe de réflexion à part entière;
- les éléments restants du plan de travail du Groupe de réflexion seront intégrés dans les différents domaines du programme existants, notamment les activités de mise en œuvre et de renforcement des capacités, l'analyse des risques phytosanitaires et les systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles.

**[8]** Le Bureau a en outre invité le Groupe de réflexion à communiquer une proposition à la CMP, à sa 20<sup>e</sup> session (2026), au sujet de la manière d'intégrer les éléments restants de ses travaux dans les activités en cours de la CIPV. Faute de temps, ces propositions seront communiquées oralement.

## Visibilité de la 20<sup>e</sup> session de la CMP

**[9]** Afin de faire en sorte que les questions liées au changement climatique restent visibles et de partager les enseignements tirés, le Bureau a décidé de présenter les résultats du Groupe de réflexion lors de la foire de l'innovation qui aura lieu pendant la 20<sup>e</sup> session de la CMP, ainsi que des sujets connexes, notamment les systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles et la santé végétale intelligente.

## Clôture du mandat

**[10]** Étant donné que le mandat du Groupe de réflexion doit s'achever en mars 2026, il n'est pas prévu que le Groupe de réflexion communique un autre rapport à part entière. Le secrétariat se chargera d'assurer la continuité des travaux concernés, conformément à l'approche intégrée adoptée par le Bureau.

**[11]** La CMP envisagera peut-être de saluer les contributions volontaires, la collaboration et les compétences techniques des membres du Groupe de réflexion, des parties contractantes, des experts et des observateurs tout au long du mandat du Groupe de travail.

## Recommandations

**[12]** La CMP est *invitée* à:

- 1) *prendre note* des progrès accomplis par le Groupe de réflexion depuis la 19<sup>e</sup> session de la CMP (2025);
- 2) *saluer et remercier* les membres du Groupe de réflexion pour leur engagement et leurs contributions techniques;
- 3) *approuver* l'intégration des activités liées au climat restantes dans les programmes et flux de travail en cours de la CIPV.